

*Traité
avec le Roi
de Prusse.*

Roi de Prusse, & du changement arrivé dans la Westphalie, où l'Armée du Prince Ferdinand de Brunswich se trouve portée jusqu'au nombre de plus de 50000 hommes. Ce nouveau Traité a été conclu & signé à Londres le 11. Avril dernier, & remis le 13. aux deux Chambres du Parlement dans un Message du Roi apporté par le Comte de Holderness, Secrétaire d'Etat & conçu en ces termes.

GEORGES ROI.

SA Majesté n'ayant rien plus à cœur que de pousser avec vigueur la juste guerre où elle se trouve engagée contre la France, afin de parvenir à une paix sûre & honorable, Elle a conclu à cet effet une Convention, avec son bon Frere & Allié le Roi de Prusse, dont elle fait remettre devant la Chambre une Copie. S. M. s'est mise ainsi en état de continuer les opérations de concert avec le Roi de Prusse, & avec d'autant plus de vigueur. Son Armée, qui s'étoit formée l'année dernière dans son Electorat, s'est remise par ses ordres en mouvement le 28. Novembre 1757, & par la protection divine elle a eu des succès considérables sur l'ennemi. Mais S. M. considérant l'état d'épuisement & de la ruine totale de son Electorat & de ses revenus par les oppressions & déprédations cruelles commises par les François, & se reposant sur le zèle constant de la Chambre des Pairs pour son honneur & ses véritables intérêts, pour la Religion Protestante & les Libertés de l'Europe, ainsi que la protection & la défense de Commerce & de ses Domaines, Elle désire la concurrence & le soutien de la Chambre, afin de pouvoir remplir ses engagements avec le Roi de Prusse, & prendre les mesures les plus efficaces à prévenir les desseins